

## Compte rendu de la réunion n°7

MAÎTRE D'OUVRAGE : **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE LA BRECHE (SIVB)**

MARCHE : **MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE RETABLISSEMENT DE LA CONTINUTE ECOLOGIQUE DU MOULIN DE MOULINIERE A VILLERS-SAINT-PAUL (60)**

NOM DU RÉDACTEUR : BURGEAP (ANTHONIN GUILLON)

LIEU DE LA RÉUNION : MONCHY-SAINT-ELOI

DATE DE LA RÉUNION : **12/10/2017**

Nom	Organisme	Mail	Téléphone	Présent
Lou RENAUD	SIVB	<a href="mailto:sivbreche@gmail.com">sivbreche@gmail.com</a>	06 73 79 59 91 03.44.50.37.08	X
Erwan LE CORRE			06 88 86 38 67	X
Maxime MINNEBO			07 87 87 76 20	
Jean-Paul MARAZANOFF (2ième vice-président)				X
Anthonin GUILLON	BURGEAP	<a href="mailto:a.guillon@burgeap.fr">a.guillon@burgeap.fr</a>	01 46 10 25 65 06 77 17 96 27	X
Frédéric GOURDONNAUD (responsable exploitation)	AQUASYLVA	<a href="mailto:frederic.gourdonnaud@aquasyvla.fr">frederic.gourdonnaud@aquasyvla.fr</a>	01 34 10 63 64 06 67 69 74 58	X
Thomas POSTEL (chef de chantier)			<a href="mailto:thomas.postel@aquasyvla.fr">thomas.postel@aquasyvla.fr</a>	06 07 57 53 73
Eric DEROZIER	AFB	<a href="mailto:eric.derozier@afbiodiversite.fr">eric.derozier@afbiodiversite.fr</a>	06 72 08 12 86	X

### A – ORDRE DU JOUR

Point sur avancement des travaux.

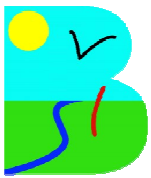
Planning et suite des travaux.

Visite de site.

Mesure des vitesses d'écoulement de la Brèche.

Les paragraphes ci-dessous font état des échanges au cours de la réunion.

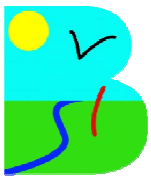
Il a été décidé de ne faire part ici que des échanges impliquant des prudences particulières pour la suite de la mission ou aboutissant à des éléments de validation.



## Compte rendu de la réunion n°7

### B – RESUME DES ECHANGES DURANT LA RÉUNION ET LA VISITE DE SITE:

- B.1 – **Situation n°1** : Le SIVB indique que la situation sera signée par le président du syndicat le vendredi 13/10/17. La situation signée a été transmise à AQUASYLVA suite à la réunion.
- B.2 – **Rive droite** : Les terrassements en rive droite sont finalisés. Le géotextile a été posé et les plantations d'hélophyte débutaient pendant la réunion. Le tracé et les pentes de berges correspondent aux attentes du comité de pilotage et au CCTP.
- B.3 – **Remise en état de la rive droite** : Le SIVB est passé sur site le mardi matin du 10/10/17 pour valider la remise en état. Celle-ci n'était pas finalisée mais correspondait aux attentes émises lors de la précédente réunion. La remise en état de la rive droite est terminée pour la présente réunion. Les déchets ont été repoussés derrière les arbres. Ceux qui n'ont pu être repoussés ont été recouverts d'une faible couche de terre afin de les dissimuler de la vue des riverains. La remise en état de la rive droite correspond aux attentes et au CCTP. Elle est validée en réunion.
- B.4 – **Recharge granulométrique** : La recharge granulométrique est terminée excepté sur la zone en amont immédiat du pont de la rue Marcel Deneux. La recharge granulométrique a été adaptée au droit de l'escalier présent dans le lit mineur en amont du moulin (3<sup>ème</sup> maison en amont). Des mesures de vitesses sont effectuées par le SIVB, en présence de l'AFB, afin de s'assurer que les vitesses d'écoulement ne sont pas trop fortes pour la remontée des espèces cibles (cf. paragraphe C). La recharge granulométrique du lit mineur a été effectuée et correspond aux attentes. Des casiers ont été créés à l'aide d'enrochement plus grossier afin de maintenir les matériaux de faible granulométrie. La fosse de dissipation présente en aval du seuil a été préalablement comblée à l'aide des matériaux présents sur site.
- B.5 – **Propriété amont** : Le talutage de la berge est finalisé et le géotextile est posé. Bien que légèrement forte la pente de la berge ne peut être adoucie d'avantage. En effet, une diminution de la pente impliquerait un empiètement trop important sur le lit mineur, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter les vitesses d'écoulement.
- B.6 – **Rive gauche au droit du seuil** : Le talutage de la rive gauche est en cours de réalisation. Son tracé dans le lit mineur a été arrêté et est validé en réunion. Le remblaiement constituant les berges ainsi que leur profilage est en cours.
- B.7 – **Plantation** : L'ensemencement a été réalisé à 100% sous le géotextile lorsque celui est mis en place. Les hélophytes ont été livrés et leurs plantations ont débutés en rive droite. AQUASYLVA doit veiller à ce que les chèvres présentes sur site ne détruisent pas leurs plants.
- B.8 – **Passage à gué** : Le passage à gué a été retiré ce qui a permis d'observer les lignes d'eau définitive. L'abaissement de la ligne d'eau a mis en évidence un radier naturel au droit de la propriété amont du moulin. Ce radier, ne constituant pas un obstacle à la franchissabilité du cours d'eau, est laissé en place et permet de diversifier les écoulements.
- B.9 – **Clôture grillagée** : Le haut de berge tel que réalisé par AQUASYLVA correspond à l'emplacement de l'ancien mur de brique. La clôture sera donc installée en crête de berge. La position du portillon sur la propriété du moulin est à valider avec Mme. LEFEBVRE. Le SIVB prend contact avec la propriétaire pour fixer une date de rendez-vous et valider la position du portillon. L'information sera transmise aux employés d'AQUASYLVA présents sur les lieux.
- B.10 – **Qualité de l'eau** : Le SIVB n'a pas relevé de turbidité aberrante durant la semaine écoulée ce qui constitue une amélioration par rapport à la réunion précédente.



## Compte rendu de la réunion n°7

### C – MESURES DES VITESSES D'ÉCOULEMENT

C.1 – Mesures au niveau du radier au droit de la propriété en amont immédiat du moulin :

Hauteur d'eau = 0,45 m

Point de mesure	Rive Gauche	Centre du lit	Rive droite
Sous la surface	-	1,15 m/s	-
Mi-hauteur	1,12 m/s	1,4 m/s	0,9 m/s
Fond du lit	-	0,6 m/s	0,9 m/s

C.2 – Mesure au niveau de la 2<sup>ème</sup> maison en amont du moulin

Mesure au centre du lit et à 2/3 de la hauteur d'eau : 1 m/s

C.3 – Mesure au niveau de l'escalier en rive gauche de la 3<sup>ème</sup> maison en amont du moulin

Mesure au centre du lit et à 2/3 de la hauteur d'eau : 1,25 m/s

Ces vitesses sont compatibles à la franchissabilité du secteur par les espèces cibles.

### D – SUITE A DONNER

D'ici la prochaine réunion AQUASYLVA prévoit de :

D.1 – Finaliser les terrassements et aménagements en rive gauche.

D.2 – Réaliser les travaux prévus en amont immédiat du pont de la rue Marcel Deneux.

D.3 – Planter les hélophytes sur la totalité des berges remaniées.

D.4 – Commencer la pose de la clôture grillagée.

D.5 – Débuter la plantation des arbustes (ceux-ci sont livrés avec paillage et protection).

A ce stade, AQUASYLVA prévoit de finaliser les travaux pour fin octobre, y compris les plantations.

### E- PROCHAIN RENDEZ-VOUS :

La prochaine réunion prévue à l'étude sera la **réunion n°8**. Cette réunion est prévue le **19 octobre 2017 à 8h30**.

Pour rappel : les réunions de chantier sont fixées tous les jeudis matin à 8h30 sur le site des travaux. Si besoin, les réunions pourront se prolonger en salle.